

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 23 MARS 2017

SOMMAIRE

- 1) **Le principal gagnant**
- 2) **Mauvaise prestation de Macron**
- 3) **Ils débattent...**
- 4) **50 000 dollars au soleil !**
- 5) **Le droit du travail des...**
- 6) **Le “plouf “ de la République exemplaire**
- 7) **Fillon démission...**
- 8) **La triche de Fillon**
- 9) **La Mac(r)onnerie ne s’arrête pas...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Pourquoi Mélenchon est le principal gagnant du débat (et Macron le grand perdant)



Il apparaît clairement un couple de gagnants, un couple de perdants, et un candidat qui a fait "match nul" .

Thomas Guénolé

Politologue, maître de conférences à Sciences Po

Sans surprise, sitôt conclu le premier débat entre candidats du premier tour de la présidentielle, sur TF1, des sondages ont envahi le débat public pour nous expliquer qui a été convaincant et qui ne l'a pas été, qui a gagné et qui a perdu. De fait, les sondages remplissent aujourd'hui le rôle tenu par les devins qui, au temps jadis, prétendaient dire le vrai et prédire l'avenir en lisant les entrailles d'animaux sacrifiés. Ils ne sont cependant guère plus fiables de nos jours que ces méthodes ancestrales. Le Brexit, l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, la victoire de l'outsider François Fillon à la primaire de la droite puis celle de l'outsider Benoît Hamon à celle du Parti socialiste, entre autres exemples récents, l'ont spectaculairement démontré. Or, lorsque la "grande surprise" contredisant les sondages devient systématique au soir du vote, cela signifie tout simplement que le thermomètre est cassé.

Pour ne plus se fourvoyer dans leurs pronostics et leurs analyses, les journalistes politiques, les experts, les candidats ainsi que leurs états-majors, doivent l'admettre et l'accepter: les sondages sont devenus des instruments inefficaces, cassés, obsolètes, pour mesurer les tendances dans l'électorat. Il s'ensuit qu'aujourd'hui, se fonder sur les sondages (ou sur l'immolation d'une vache) pour bâtir un pronostic ou une analyse politique, c'est commettre une faute professionnelle.

Si l'on s'en tient, donc, à une analyse qualitative du débat du 20 mars, il apparaît clairement un couple de gagnants, un couple de perdants, et un candidat qui a fait "match nul".

Jean-Luc Mélenchon est le principal gagnant du débat, qu'il a globalement dominé après un début en retrait et le pied sur le frein. Lorsqu'un candidat s'en tient à exprimer des valeurs et des positions générales, l'électorat trouve qu'il n'est pas assez concret. A contrario, s'il s'en tient à décliner un catalogue de propositions, l'électorat va le juger trop technocrate. Entre ces deux écueils, le candidat de la France insoumise a tiré son épingle du jeu parce qu'il a été le seul à réussir presque systématiquement, lors de ses prises de parole, à exprimer à la fois ses valeurs et

et des positions générales, l'électorat trouve qu'il n'est pas assez concret. A contrario, s'il s'en tient à décliner un catalogue de propositions, l'électorat va le juger trop technocrate. Entre ces deux écueils, le candidat de la France insoumise a tiré son épingle du jeu parce qu'il a été le seul à réussir presque systématiquement, lors de ses prises de parole, à exprimer à la fois ses valeurs et des propositions concrètes. De plus, les propositions étaient le plus souvent présentées en les ancrant dans la réalité quotidienne de ses électors-cibles, les classes moyennes inférieures et populaires, et en les exprimant de leur point de vue, technique qui accroît le sentiment d'être bien représenté par le candidat. A cela s'ajoute l'évitement de deux dangers qui guettaient spécifiquement Jean-Luc Mélenchon: alors qu'il peut facilement devenir agressif ou colérique, il a au contraire été débonnaire et souvent drôle; alors que son format habituel est le discours-fleuve, il est parvenu à faire entrer son propos dans le cadre ultra-court des prises de parole en une poignée de minutes. Il y a donc fort à parier que suite à ce débat, Jean-Luc Mélenchon n'a pas perdu d'électeurs déjà acquis à sa cause et a marqué des points chez les indécis.

Marine Le Pen sort également gagnante du débat, dans une moindre mesure. Elle a en effet choisi de se comporter en "déléguée de classe" de l'électorat "CSP -" qui lui est déjà fortement acquis (le vote FN est très fort depuis plusieurs années chez les sans-diplôme, les ouvriers non qualifiés et les quinquagénaires en précarité). En substance, elle a exprimé fidèlement le point de vue de l'homme de la rue qui vote déjà pour elle. La conséquence positive est un très fort effet d'identification, donc de satisfaction, pour ce socle électoral déjà lepéniste, tout simplement parce qu'à l'issue de ce débat il se sent très bien représenté par la candidate. En revanche, la contrepartie négative est l'impossibilité, avec ce type de discours, de séduire aussi les catégories sociodémographiques qui lui font le plus cruellement défaut: les classes moyennes et plus spécifiquement les CSP+ fortement diplômées, conduites au contraire à juger qu'"elle n'a pas le niveau" et "pas la stature" d'une femme d'Etat. Elle sort donc gagnante du débat parce qu'elle a consolidé et satisfait son socle électoral, mais sans marquer des points au-delà de ce socle.

François Fillon a fait quant à lui un "match nul". C'est la conséquence de sa stratégie délibérément en retrait et minimaliste. Il arrivait dans ce débat chargé de casseroles pour cause d'accusations accumulées de corruption, d'abus de biens sociaux, de népotisme. Il a donc délibérément choisi de faire profil bas, d'être en retrait, durant l'essentiel de la confrontation. Il s'est strictement contenté d'exprimer les points-clés de son message avec lesquels le socle électoral de droite est profondément en phase, que ce soit sur l'économie ou sur les sujets de société. Cela revient en quelque sorte à se fondre dans le décor, pour redevenir un candidat normal plutôt que sulfureux et cabossé. De fait, à l'issue du débat, François Fillon ne fait pas partie des gagnants mais il remplit ce qui était manifestement son objectif: en sortir "normalisé". Cela obtenu, il est vraisemblable que comme lors de la primaire de la droite, il cherchera à monter en puissance lors des prochains débats.

Benoît Hamon, pour sa part, sort perdant. Pour se distinguer sans pour autant paraître agressif, il a eu raison d'opter pour des attaques rares mais bien ciblées contre chacun de ses adversaires: contre Mélenchon sur Poutine, contre Macron sur les financeurs riches de sa campagne et l'influence supposée de grands lobbies privés sur sa campagne, contre Fillon sur son népotisme et son rapport à l'argent, contre Le Pen sur sa laïcité à géométrie variable concernant l'Alsace-Moselle. Cependant, à cause de son extrême retenue sur la forme, ces attaques n'ont pas été véritablement marquantes: il aurait fallu davantage les mettre en scène, les "dramatiser". Par ailleurs, dans l'expression de son propre contenu il reste essentiellement sur la poignée de grands thèmes-clés qu'il maîtrise très bien: revenu universel, laïcité, perturbateurs endocriniens, burn-out. Revers de la médaille, à la longue cela donne l'impression qu'il tourne en boucle sur ces thèmes et donc qu'il est faible sur le reste. A cela s'ajoute l'insuccès par contraste: puisque peu de différences vraiment marquantes sont apparues entre lui et Jean-Luc Mélenchon ce soir-là, et puisque ce dernier a très bien réussi sa performance, il s'ensuit en quelque sorte un "effet Batman et Robin", au détriment de Benoît Hamon.

Last but not least, Emmanuel Macron est le grand perdant du débat. Principal problème, sa mise en scène de lui-même a été très mauvaise durant ses prises de parole. Sur le plan corporel, ses dodelinements de tête incessants et un même geste de la main répété en boucle pour marteler son propos ont donné l'impression d'une posture gauche, empruntée, maladroite. De plus, sur le

plan de l'élocution et indépendamment de ses réels talents en rhétorique, sa voix est fréquemment trop partie dans l'aigu, probablement sous l'effet du stress. Quant au fond, bien qu'il ait été plusieurs fois capable d'exprimer des positions claires et fermes, dans l'ensemble il a perpétué sa tendance lourde à rester dans le flou, entre deux rives; à s'efforcer de concilier les contraires jusqu'à en devenir illisible. Ce travers était déjà constatable lorsqu'il avait fustigé l'humiliation des militants de la Manif pour tous puis assuré la communauté homosexuelle de son soutien, ou qualifié la colonisation de crime contre l'humanité puis regretté que ses propos aient été jugés blessants par des pieds-noirs. Les deux attaques qui ont véritablement fait mouche contre lui sont à cet égard révélatrices: François Fillon disant "Un petit peu à gauche, un petit peu à droite, c'est ça la politique de monsieur Macron"; et Marine Le Pen réussissant le seul "headshot" de la soirée en soulignant, à raison, qu'Emmanuel Macron venait de faire sur l'Europe une longue tirade de langue de bois.

Il faut toutefois rappeler que de tous, Emmanuel Macron est le seul candidat à n'avoir quasiment aucune expérience du débat politique. Pour un débutant propulsé en demi-finale de la présidentielle, sa performance est donc plus qu'honorable. C'est comparé aux autres qu'il est apparu surclassé. Sa contreperformance entraîne néanmoins une conclusion potentiellement inquiétante. A savoir: s'il s'avère qu'il est finaliste face à Marine Le Pen, à ce stade il n'a clairement pas le niveau pour la battre lors du grand débat du second tour de la présidentielle. En d'autres termes, contrairement à ce qui est beaucoup répété ici et là, s'il n'améliore pas massivement ses compétences de débatteur, Emmanuel Macron n'est assurément pas le meilleur candidat disponible pour faire barrage au Front national.

huffingtonpost.fr

II) Emmanuel Macron vivement critiqué au lendemain du débat présidentiel

Mardi matin dans les matinales, de nombreux politiques, de la gauche à l'extrême droite, ont critiqué la prestation du candidat d'En marche !

sur le plateau de TF1.

Le Monde.fr avec AFP

Tous contre Emmanuel Macron. Au lendemain du premier débat de la campagne présidentielle, les critiques ont fusé contre le candidat d'En marche ! dans les matinales, mardi 21 mars.

Pour le secrétaire général Les Républicains, Bernard Accoyer, interrogé sur Public Sénat, l'ancien ministre de l'économie « ne dit rien. Il est d'accord avec tout le monde, ne se fâche avec personne ». « Dans le programme de M. Macron il y a beaucoup de dépenses qui ne sont pas financées. (...) Il y avait une question qui se posait : où veut aller Macron, avec qui pourrait-il gouverner ? On sait qu'il n'aura pas de majorité »,

Quelques minutes plus tard, sur CNews (ex-i-Télé), l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin a, de son côté, jugé qu'Emmanuel Macron avait manqué « d'épaisseur présidentielle » au cours de ce débat.

M. Macron a « surjoué une position centrale »

Le ton est le même du côté de l'extrême droite. Pour le secrétaire général du Front national, Nicolas Bay, invité de Franceinfo, l'ancien ministre de l'économie « est le véritable candidat du PS [Parti socialiste] et de François Hollande » et « recycle tous ceux qui ont déjà gouverné ».

Enfin à gauche, la prestation du candidat d'En marche ! – qui a enregistré mardi le soutien de Barbara Pompili, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité –, a aussi été très critiquée mardi matin. Pour le patron du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, M. Macron « a surjoué une position centrale : “Je suis d'accord avec l'un, je suis d'accord avec l'autre.” Ce qui montre que ce serait un président qui serait d'accord avec tout le monde sans avoir de colonne vertébrale. »

« Quand vous avez Hue d'un côté et Madelin de l'autre, ça va être dur de mettre tout le monde d'accord. Les ralliements sont de gauche et les électeurs de droite, c'est ça le “macronisme” », a-t-il poursuivi sur RTL.

III) Jacques Généreux et Thomas Piketty débattent de l'Europe

Politis a organisé le 17 mars une rencontre-débat sur la question européenne avec Jacques Généreux, conseiller de Jean-Luc Mélenchon, et Thomas Piketty, conseiller de Benoît Hamon. Revivez-la en vidéo !

<https://www.politis.fr/articles/2017/03/video-jacques-generoux-et-thomas-piketty-debattent-de-leurope-36523/>

L'Europe : le thème, insuffisamment présent dans la campagne, constituait, disait-on, un clivage à gauche. En organisant un débat sur cette question entre Jacques Généreux, conseiller de Jean-Luc Mélenchon, et Thomas Piketty, conseiller de Benoît Hamon, nous avons souhaité non seulement pallier l'absence de toute discussion entre les deux candidats, mais comprendre leurs divergences sur ce sujet.

Les deux économistes – qui ont immédiatement accepté notre invitation, qu'ils en soient à nouveau remerciés – ont eu des échanges cordiaux, nourris, toujours passionnants sur tous les sujets cruciaux. Jacques Généreux et Thomas Piketty partagent le même constat sur l'état de déliquescence de l'Union européenne – dont nous soulignons ici les caractéristiques libérales et non démocratiques –, et l'urgence à y remédier.

Plus frappant encore : les solutions qu'ils ont avancées quant à la nécessaire démocratisation ou à l'instauration indispensable d'harmonisations sociale et fiscale, y compris dans la méthode à suivre, n'attestent pas d'un fossé infranchissable, comme le montrent les larges extraits que nous publions. Ces vues convergentes ne peuvent que donner des regrets face à une désunion mortifère.

par Politis.fr

IV) Poutine, Total... Fillon aurait touché 50.000 dollars pour jouer les intermédiaires

latribune.fr



(Crédits : CHRISTIAN HARTMANN)

Des serrages de mains pas donnés, si l'on en croit l'hebdomadaire satirique. Après les emplois d'attachés parlementaires de ses proches et l'affaire "des costumes", ces nouvelles révélations sur la confusion des genres dans les activités de l'ancien Premier ministre risquent de plomber un peu plus sa campagne dans la course à la présidentielle.

Selon *Le Canard enchaîné* publié ce mercredi 21 mars, François Fillon aurait reçu 50.000 dollars de la part d'un industriel et milliardaire libanais qui souhaitait être présenté notamment au président russe Vladimir Poutine et au PDG de Total, Patrick Pouyanné.

La transaction aurait été réalisée via la société de conseil de l'ex-Premier ministre, 2F conseil, créée en 2012.

Ces nouvelles révélations qui relèvent du trafic d'influence, après les emplois d'attachés parlementaires de ses proches et l'affaire "des costumes", ne vont pas arranger les affaires du candidat de la droite et du centre à la présidentielle.

Un député peut-il faire en même temps du "conseil" ?

François Fillon aurait joué ce rôle de monsieur Bons-Offices le 19 juin 2015 à l'occasion du

Forum économique international de Saint-Petersbourg, précise l'hebdomadaire satirique. Quelques jours auparavant, François Fillon, alors député de Paris, aurait signé un contrat avec la société de l'industriel libanais, dans lequel il s'engageait à lui présenter des dirigeants russes, algériens, gabonais, ivoiriens et français.

Il aurait finalement organisé à Saint-Petersbourg une rencontre avec Vladimir Poutine puis, dans la foulée, avec le PDG de Total, Patrick Pouyanné.

Qui est cet industriel ? Le Monde révèle ce matin qu'il s'agit de Fouad Makhzoumi, fondateur et dirigeant de "Future Pipe Industries (FPI), leader mondial des pipelines en fibre de verre domicilié à Dubaï (Emirats arabes unis) et fournisseur des grandes monarchies du Golfe".

Prime de résultat prévue pour chaque marché conclu

Outre la somme de 50.000 dollars, le contrat prévoyait un intéressement pour chaque marché conclu. Mais François Fillon n'a perçu aucune prime de résultat, selon le chargé de communication de l'industriel sollicité par *Le Canard enchaîné*.

L'hebdomadaire reconnaît que ces informations ne démentent pas les propos de François Fillon affirmant n'avoir jamais travaillé pour des sociétés russes, mais parle de "demi-mensonge" ou "demi-vérité".

L'entourage du candidat n'était pas joignable dans l'immédiat.

Fillon avait assuré n'avoir aucun avec Poutine ou la Russie

Lors d'une conférence de presse le 6 février, au début de l'affaire des emplois d'assistants parlementaires présumés accordés à son épouse et à ses enfants, François Fillon avait donné quelques noms de clients de sa société de conseil.

"La liste de mes clients ne comprend aucune entreprise russe, ni le gouvernement russe, ni aucun organisme de ce pays et toutes les conférences que j'ai données en Russie l'ont été à titre gratuit", avait-il dit.

Dans l'enquête sur les emplois présumés fictifs de sa famille, François Fillon a été mis en examen le 14 mars pour "détournement de fonds public", "complicité et recel de détournement de fonds

publics", "complicité et recel d'abus de bien sociaux", et "manquements aux obligations de déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique".

(avec Reuters)



V) Bruno Le Roux avait-il le droit d'embaucher sa fille de 15 ans en CDD à l'Assemblée?

Galaad Wilgos

Alors que le ministre de l'Intérieur démissionnaire va faire l'objet d'une enquête préliminaire du Parquet national financier, plongée dans le droit du travail des mineurs.



Bruno Le Roux durant une conférence avec son alter égo allemand le 19 décembre 2016 / ODD ANDERSEN / AFP

Famille, argent, politique. À défaut d'être le pitch d'une nouvelle saison des Feux de l'amour, voilà un triptyque en vogue en ce moment dans les journaux. Après l'affaire Fillon qui n'en finit toujours pas, la droite jubile: un scandale touche aussi la gauche! «Le Quotidien», l'émission télé de Yann Barthes, a révélé ce lundi 20 mars que le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux avait employé comme assistantes parlementaires ses deux filles en CDD pendant les vacances scolaires de 2009 à 2016, pour un total d'environ 55.000 euros alors qu'il était député. Celui-ci a démissionné de ses fonctions le 21 mars en fin

d'après-midi.

Outre que le socialiste avait donné des leçons à François Fillon sur le fait d'embaucher des conjoints, dans le cas de Bruno Le Roux, les enfants étaient encore mineurs quand elles ont travaillé pour la première fois à l'Assemblée nationale. L'une avait 15 ans, l'autre 16. Plus inquiétant, les filles Le Roux étaient en stage ou à l'école durant certains de ces contrats. Elles auraient fait du travail à distance, se justifie le ministre de l'Intérieur démissionnaire qui va faire l'objet d'une enquête préliminaire du parquet national financier...



Parquet financier @pr_financier 21 hil y a 21 heures
À la suite des révélations concernant Bruno



Un droit très encadré

Obtenir un CDD si jeune, est-ce au moins légal? Selon Pierre Chicha interrogé par Terrafemina, l'on peut en théorie travailler «à tout âge, mais dans certains secteurs d'activités uniquement: dans les entreprises de spectacles sédentaires ou itinérants, dans les entreprises de cinéma, de radiophonie, de télévision, d'enregistrement sonores ou dans des activités de mannequinat».

Effectivement, le droit du travail des mineurs est relativement souple et parsemé d'exceptions. Entre 16 et 18 ans, on peut déjà travailler, mais avec certaines contraintes. Le travail du mineur ne peut dépasser huit heures par jour, il est obligé d'avoir une pause de 30 minutes toutes les 4 heures 1/2, il doit pouvoir se reposer 12 heures par jour et ne peut travailler plus de 35 heures à moins d'avoir une autorisation du médecin de travail de l'établissement et doit avoir deux jours de repos consécutifs par semaine –sauf, nouveau, dérogation.

Comme ces statistiques assez banales l'indiquent, c'est un droit qui n'est pas absolu et les lois supplétives y sont reines –par opposition aux lois impératives ou d'ordre public, auxquelles on ne peut déroger. Le travail de nuit est dans la même situation: interdit pour des raisons évidentes, il peut être assoupli pour les établissements commerciaux et ceux du spectacle, ainsi que certains autres secteurs qui en ont besoin: boulangeries, pâtisseries, hôtellerie, courses hippiques, spectacles et restauration.

Reste le cas épineux des mineurs de moins de 16 ans. Quid de ces enfants mannequins, de ces enfants de boulangers ou... de parlementaires? Comment peuvent-ils travailler alors que la loi interdit formellement d'être employé avant d'être libéré de l'obligation scolaire, qui se termine pour le moment à 16 ans –en dépit des vagues tentatives de le ministre Najad-Valaud Belkacem de le monter à 18?

Encore une fois, la loi n'est pas absolue, et si la disparition du travail des enfants a été l'un des grands progrès du XXe siècle, il n'en demeure pas moins compliqué d'empêcher certains de travailler –à moins de vouloir remplacer les rôles d'enfants au théâtre ou au cinéma par des adultes de moins d'un mètre cinquante grimés en mioches.

À qui va l'argent?

En-dessous de 16 ans, la règle veut que l'on ne puisse travailler que durant les vacances scolaires si celles-ci durent au moins quatorze jours, et ce à hauteur de la moitié des vacances (par exemple un mois en été). En dessous de 14 ans, seuls les domaines du spectacle ou le mannequinat sont autorisés à engager des enfants. Comme le rappelle le site des éditions Tissot:

«Les adolescents de 14 à 16 ans peuvent effectuer des travaux légers pendant les vacances scolaires mais, cette possibilité d'emploi est très

encadrée et, dans la pratique, les entrepreneurs ne pourront pas l'utiliser pour des emplois sur les chantiers.»

<https://youtu.be/ChK41E9DNsU>

Bruno Le Roux a dû demander une autorisation de l'inspecteur du travail, car telle est la règle quand on a entre 14 et 16 ans. À défaut de réponse de l'inspecteur, son silence vaut en revanche autorisation. L'argent, quant à lui, doit être en théorie donné en partie au responsable légal de l'enfant –bien qu'il y ait une certaine tolérance jurisprudentielle, qui permet à l'enfant de demander de le recevoir si le responsable ne s'y oppose pas–, en partie à la Caisse des Dépôts et Consignations. La rémunération doit être au moins égale à 80% du Smic.

«Le montant correspondant à chacune de ces parties est fixé par la commission. Cette dernière peut être saisie ponctuellement en cas d'urgence, ou en cas d'émancipation de l'enfant», affirme Pierre Chicha à nos collègues de Terra Femina.

C'est maintenant au parquet national financier d'enquêter pour déterminer si tout cela s'est fait oui ou non dans la plus stricte légalité.



Galaad Wilgos



LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Jusqu'au bout, un quinquennat marqué par les affaires

Par Lénéaig Bredoux

Ce n'est pas le moindre des paradoxes du quinquennat de François Hollande : jusqu'aux dernières semaines avant son départ, le chantre de la « République exemplaire » a été confronté à une série de mises en cause de proches et de ministres, de Jérôme Cahuzac à Bruno Le Roux, qui a démissionné mardi.

« Moi président de la République, je ferai en sorte que mon comportement soit en chaque instant exemplaire. » C'était il y a cinq ans. François Hollande était en campagne et promettait une rupture morale et éthique après le quinquennat de Nicolas Sarkozy. De fait, il n'a jamais été mis en cause dans la moindre affaire judiciaire. Mais son mandat a été marqué par une série de révélations sur ses proches, des aveux de Jérôme Cahuzac à la démission mardi du ministre de l'intérieur Bruno Le Roux.

Le Parquet national financier a annoncé mardi en début d'après-midi l'ouverture d'une enquête préliminaire à la suite des révélations de l'émission de Yann Barthès diffusée sur TMC. Elle portera sur de possibles faits de détournements de fonds publics et recel. Au même moment, Bruno Le Roux a été reçu à l'Élysée par François Hollande, en présence du premier ministre Bernard Cazeneuve. En fin de journée, le ministre de l'intérieur, dont la position était devenue intenable, a annoncé sa démission pour « préserver l'action gouvernementale ».

D'après les informations recueillies par la journaliste Valentine Oberti, les filles de Bruno Le Roux, âgées aujourd'hui de 20 et 23 ans, ont respectivement signé 10 et 14 contrats à durée déterminée (CDD) avec leur père entre 2009 et 2016, d'abord quand il était député de Seine-Saint-Denis, puis patron du groupe PS à l'Assemblée nationale (jusqu'à sa nomination place Beauvau le 6 décembre 2016). Elles auraient ainsi engrangé 55 000 euros d'argent

public à elles deux.

La « République exemplaire », déjà bien amochée, aura donc pris un ultime coup à un mois de la présidentielle, alors que François Hollande s'est lancé dans une tournée d'adieux après avoir renoncé à se représenter. Jusqu'au bout, il aura donc été confronté aux erreurs, aux mensonges, aux manquements éthiques et moraux, et aux délits, parfois, de certains de ses camarades de parti et de ses proches. Tous ceux qui ont été mis en cause depuis le début du quinquennat ont dû démissionner. Sauf un, toujours membre du gouvernement : Jean-Marie Le Guen.



De gauche à droite : François Hollande, Bruno Le Roux et Jean-Marie Le Guen, le 14 mars 2017 © Reuters

La liste est longue. Elle commence par un nom, le plus célèbre, celui du ministre du budget qui promettait de lutter contre la fraude fiscale : Jérôme Cahuzac. Les révélations de Mediapart en décembre 2012 n'avaient pas suffi à convaincre François Hollande de s'en séparer. Il a fallu attendre le 19 mars 2013 pour que le ministre démissionne. En fin d'année 2016, l'ancien député a été condamné à trois ans de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité pour fraude fiscale et blanchiment. Il a fait appel du jugement.

Dans la foulée de ces aveux, il y a quatre ans, le président de la République avait initié plusieurs textes de moralisation de la vie politique, conduisant notamment à la création du Parquet national financier (PNF) et de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), à l'origine de plusieurs des affaires suivantes, même si la presse s'est bien souvent montrée plus efficace à enquêter.

C'est par exemple le cas de **Yamina Benguigui**, ministre déléguée à la francophonie au début du quinquennat. Le 31 mars 2014, la HATVP avait inauguré ses nouveaux pouvoirs en signalant son

cas à la justice : elle la soupçonnait d'avoir sciemment dissimulé, par trois fois quand elle était ministre, les parts qu'elle possédait dans une société belge. Le 27 septembre 2016, Benguigui a été condamnée en appel à un an d'inéligibilité, deux mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende pour des omissions dans ses déclarations de patrimoine et d'intérêts.

Le 17 avril 2014, c'est au tour d'un des plus proches conseillers de François Hollande, Aquilino Morelle, d'être au cœur de la tourmente : Mediapart révèle les conflits d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques quand il était en poste à l'IGAS, l'Inspection générale des affaires sociales, et son attitude à l'Élysée, symbolisée par le « cirage de chaussures ». Dès le lendemain, il est contraint de démissionner. S'il n'a jamais été condamné par la justice (voir notre article expliquant pourquoi l'affaire a été classée sans suite), le conflit d'intérêts était lui avéré.

Dix jours plus tard, le 27 juin, c'est au tour d'un secrétaire d'État, Jean-Marie Le Guen, d'être épinglé par la Haute Autorité pour la transparence de la vie politique. À l'époque chargé des relations avec le Parlement, ce proche de Manuel Valls a minoré la valeur de ses propriétés immobilières auprès de l'administration fiscale d'environ 700 000 euros, pendant plusieurs années. Mediapart révélait à l'époque qu'il était sous la menace d'un redressement de 50 000 euros sur son ISF (impôt de solidarité sur la fortune), rien que sur l'année 2013.

Depuis, il a également été mis en cause dans un livre des journalistes Georges Malbrunot et Christian Chesnot, Nos très chers émirs. L'ancien député de Paris est accusé notamment de vouloir minimiser, par le biais d'une agence de communication, les déclarations parlementaires critiques vis-à-vis de la pétromonarchie. Une polémique « honteuse », selon Le Guen, qui a annoncé avoir porté plainte en diffamation et qui est toujours au gouvernement. En décembre dernier, il a même quitté les relations avec le Parlement pour... le Quai d'Orsay, où il est chargé du développement et de la francophonie.

«Aucune protection apportée à qui que ce soit»

Le 4 septembre 2014, François Hollande et Manuel Valls viennent de remanier le gouvernement : fait alors son entrée un jeune député prometteur, promu à Bercy, **Thomas**

Thévenoud. Il ne restera que quelques jours pour avoir omis de déclarer ses revenus en 2012 et pour l'avoir fait avec retard pendant plusieurs années (2009, 2010, 2011 et 2013). Dans un livre paru en mars dernier, il confiait sa conviction d'avoir été viré parce que Mediapart détenait « l'intégralité de son dossier fiscal » et s'appêtait à le publier. En tout cas, nous enquêtons sur ses manquements. Thomas Thévenoud sera finalement jugé le 19 avril prochain, quatre jours avant le premier tour, pour fraude fiscale.

Deux mois et demi plus tard, le 21 novembre 2014, c'est un proche de François Hollande, **Kader Arif**, qui est contraint de quitter le gouvernement. La veille, Mediapart a révélé que les bureaux du secrétaire d'État aux anciens combattants avaient été perquisitionnés quelques jours plus tôt, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte en septembre sur des marchés publics attribués par le conseil régional de Midi-Pyrénées à des parents de Kader Arif.

L'entourage du président de la République est encore mis à rude épreuve le 3 décembre 2014. Un de ses conseillers à l'Élysée, Faouzi Lamdaoui, doit à son tour démissionner alors qu'il est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris pour « faux et usage de faux », « abus de biens sociaux » et « blanchiment d'abus de biens sociaux ». Des accusations ayant trait à la gestion de deux sociétés, auxquelles il était lié avant son arrivée à l'Élysée. En première instance, la procédure a été annulée mais le parquet a fait appel. La date du nouveau procès a été repoussée, en raison d'un nouvel imbroglio lié à la disparition des notes de la première audience.

La liste se conclut, du moins provisoirement, par le nom de **Bruno Le Roux**, encore un proche de François Hollande depuis de longues années, contraint à quitter le gouvernement moins de quatre mois après avoir intégré la place Beauvau.

Là encore, l'Élysée pourra plaider que le président de la République n'est pour rien dans cette affaire, qu'il n'était pas au courant (c'est même très vraisemblable) et qu'avant l'affaire Fillon, personne, ou presque, ne s'émouvait de la pratique très répandue des emplois familiaux à l'Assemblée nationale et au Sénat. François Hollande pourra aussi rappeler qu'il a fait voter deux lois sur la transparence, parfois contre l'avis de son propre camp, et qu'il n'a jamais jusque-là été mis en cause directement dans la moindre procédure. Ses amis pourront aussi souligner que les affaires visant Nicolas Sarkozy, François

Fillon, le Front national et Marine Le Pen sont souvent autrement plus graves. Qu'ils n'ont démissionné d'aucune fonction, et que deux d'entre eux sont même candidats à l'élection présidentielle.

Dans Un président ne devrait pas dire ça... (Stock, 2016), Hollande le disait lui-même : « D'abord, il n'y a aucun système, rien qui soit un mécanisme de financement politique ou électoral, ou personnel. Deuxièmement, il n'y a aucune protection qui soit apportée à qui que ce soit. Troisièmement, la justice et la presse font leur travail jusqu'au bout. Quatrièmement, quand un individu est approché par la justice, il est remercié. » Ajoutant, pour mieux se dédouaner : « Moi, président de la République, je n'ai jamais été mis en examen... Je n'ai jamais espionné un juge, je n'ai jamais rien demandé à un juge, je n'ai jamais été financé par la Libye... »

Il n'empêche : toutes ces affaires resteront comme une tache indélébile sur son quinquennat, renvoyant l'image d'une classe politique déconnectée, parfois tellement sûre de ses privilèges qu'elle en oublie de distinguer argent public et argent privé. Elles sont finalement venues rappeler une évidence : la « République exemplaire » ne se décrète pas, surtout pas depuis l'Élysée, symbole d'une Ve République carbonisée.

mediapart.fr

VII) Le PS demande à Fillon de retirer sa candidature



Le Parti socialiste a demandé mercredi à François Fillon de retirer sa candidature à la présidentielle. | AFP

Le Parti socialiste a demandé mercredi à François Fillon de retirer sa candidature à la présidentielle après les nouvelles révélations sur les affaires le concernant, estimant que ces

accusations empêchent « tout débat serein ».

« Ce train interminable d'accusations, dont le bruit assourdissant recouvre la campagne, empêche tout débat serein sur le destin de notre pays [...] Ce débat est tout simplement interdit de votre fait », écrit le PS dans un communiqué.

« L'exemplarité et la célérité avec lesquelles Bruno Le Roux a présenté sa démission ne font que souligner l'absurdité et la dangerosité avec laquelle vous vous entêtez, sans aucunement vous soucier des effets délétères de votre obstination sur la démocratie », ajoute le parti. « La présomption d'innocence ne peut plus servir à justifier votre présomption d'insouciance », estime le PS.

« Nous vous demandons expressément de retirer votre candidature. Car il en va de la démocratie, de la République et de la France », conclut le PS. Nouvelles accusations

La période des parrainages étant close depuis vendredi, il n'est plus possible de présenter de nouvelles candidatures à l'élection présidentielle, même en cas de renoncement d'un des onze candidats.

L'enquête sur de possibles emplois fictifs de collaborateurs parlementaires familiaux concernant François Fillon a cependant été étendue à des soupçons de d'« *escroquerie aggravée, faux et usage de faux* », selon une source judiciaire. D'après Le Monde, la justice se demande si « **les époux Fillon ont pu produire des faux pour justifier les salaires** » versés à l'épouse du candidat, Penelope.

Le Canard Enchaîné a par ailleurs écrit qu'il aurait touché 50 000 dollars pour avoir mis en relation en 2015 un des clients de sa société 2F Conseil avec le président russe Vladimir Poutine et le PDG de Total. « **Insinuations** » « **dénuées de tout fondement** » selon l'entourage du candidat.



VIII) François Fillon était conseillé par SMS pendant le débat

Le candidat de la droite aurait reçu des consignes de son équipe sur son téléphone. Sa préparation du débat laisserait à désirer.



François Fillon au "Grand Débat" de TF1 lundi 20 mars 2017.
Crédit : Capture d'écran TF1

François Quivoron

Au cours du Grand Débat organisé lundi 20 mars sur TF1, François Fillon est apparu effacé durant la première heure. L'explication est avancée par le journal Le Parisien, qui révèle ce mercredi 22 mars **que le candidat de la droite a été conseillé par son équipe par SMS**. L'ancien Premier ministre avait donc les yeux rivés sur son téléphone portable, alors que les autres candidats commençaient à s'expliquer sur le plateau.

Selon Le Figaro, qui confirme l'envoi de ces SMS, c'est **Anne Méaux, sa conseillère en communication, qui serait l'expéditrice** de ces messages dont le contenu n'a pas été révélé. Sans doute François Fillon pouvait-il lire de se lâcher davantage.

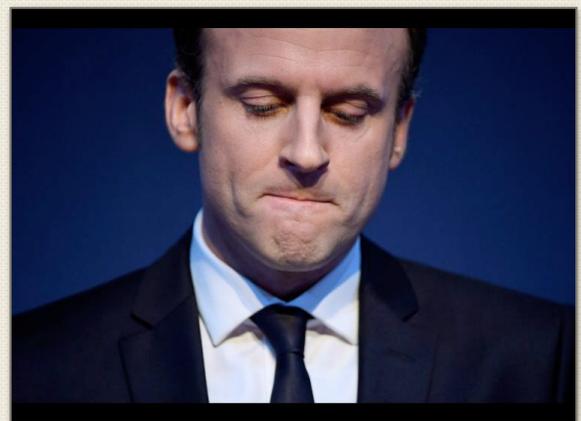
C'est d'ailleurs la consigne que lui aurait fait passer Myriam Lévy, sa communicante, à la pause publicitaire. **"Il faut y aller plus, se battre plus franchement !"**, lui aurait-elle lancé d'après Le Parisien. "Je ne voulais pas apparaître comme un forcené, je voulais montrer que j'étais dans la maîtrise", aurait déclaré François Fillon à des proches après le débat pour expliquer sa première heure effacée.

Par ailleurs, la préparation du débat n'aurait pas été idéale pour le camp Fillon. Le candidat de la droite n'a pas participé aux essais organisés par TF1, il aurait aussi séché le briefing assuré par les équipes techniques de la première chaîne pour les cinq participants. "Ça m'emmerde ces essais, maintenant on a l'impression de faire de la télé-réalité...", aurait-il lâché. Résultat, des problèmes de cadrage à l'antenne et surtout une arrivée en plateau à la dernière minute.



LAPRESSEENREVUE.EU

IX) Macron La remarque de trop, qui provoque un tollé sur Twitter



L'Enarque, ancien banquier chez Rothschild, ministre parachuté dans le gouvernement Hollande et premier candidat sans parti de l'histoire de la Ve république, prétend savoir « ce que c'est que boucler une fin de mois difficile ».

C'est une étiquette qui commence à le gratter. **Emmanuel Macron** n'est pas toujours apparu très à son avantage lors du grand débat présidentiel sur TF1 lundi soir. Outre sa difficulté à se positionner clairement sur un ensemble de

thématiques, ce qui lui a été particulièrement reproché par Marine Le Pen, le candidat d'En Marche ! s'est également vu reprocher à plusieurs reprises son manque d'expérience en politique et son passé de banquier chez Rothschild, qui le couperait des réalités sociales aux yeux de ses détracteurs. Et comme le ramener systématiquement à sa condition d'antan a une fâcheuse tendance à l'agacer en ce moment, lui qui compte bien incarner un renouveau et a même eu l'audace de se présenter comme un concurrent « anti-système » (lui, le pur produit des institutions issu de l'ENA), le soldat Macron a tenté de réagir. Pour ce faire, il a participé hier à un Facebook live organisé par le média Explicite et le site Yahoo.

Un exercice assez novateur, qui collait plutôt bien à ses ambitions de moderniser la communication politicienne. Mais au lieu d'en tirer bénéfice, l'ancien ministre de l'Economie a réalisé tout le contraire. La faute à une petite remarque qu'il pensait bien sentie, mais l'a finalement totalement desservi. Interrogé sur son expérience de la précarité, il a ainsi lâché : « J'ai vécu, quand j'étais adolescent, avec environ 1 000 euros par mois, oui. Quand j'ai quitté ma famille pour venir à Paris, j'ai vécu en donnant des cours particuliers pendant deux ans. Je sais ce que c'est de boucler une fin de mois difficile ». Dans l'idée, le candidat à la présidentielle espérait se rapprocher de l'électorat précaire en signifiant qu'il comprenait leurs difficultés, les ayant a priori lui-même vécues. Mais il a été aussitôt contré par les internautes, qui ont en fait été scandalisés de constater qu'une fois de plus, Macron était bien loin de comprendre les contraintes de la vie « normale ».

Beaucoup l'ont notamment interpellé sur le réseau social Twitter, en lui rappelant que très peu d'étudiants pouvaient se targuer de toucher 1 000 euros par mois. Dans cette vague d'indignation, un premier Twittos ironise : « Un étudiant actuel à 1000euros/mois c'est le roi du pétrole ». Dans son sillage, d'autres confirment : « 1000 euros par mois, si c'était 6500 francs de l'époque, ça va t'as pas trop souffert ». Encore plus sarcastique, une jeune femme s'amuse au jeu des comparaisons avec l'ancien pensionnaire de Bercy : « Adolescente, je n'avais qu'une berline avec chauffeur pour me rendre en cours. J'ai connu la misère comme Emmanuel Macron ». Un dernier, plus pragmatique, rappelle que le montant des aides sociales en France est inférieur aux 1 000 euros que touchaient le candidat étant adolescent : « En 2017 en France, une famille de 4 personnes au RSA c'est 936,31 euros/mois ». Avant de

rectifier, plus cassant que jamais : « Désolé j'ai fait une erreur, c'est 964,91 euros/mois ». Décidément, il n'est pas facile de vouloir se débarrasser d'une image très tenace.



Réunion publique et échange sur l'Europe en présence de Liêm Hoang- Ngoc

*Vous êtes invité-e-s à une réunion publique suivie
d'un échange autour de l'Europe en présence de
Liêm Hoang-Ngoc :*

Jeudi 23 mars - 20h
Salle de la Médiathèque
1 Esplanade Pierre-Yves Cosnier
Villejuif (94800)



A Suivre...
La Presse en Revue